

ACTUALITÉS

Réseau d'observation	P.1
Prévision Météorologique	P.2
Evaluation des risques	P.3
Alliacées	P.4
Apiacées	P.5
Asperges	P.6
Brassicacées	P.7
Cucurbitacées	P.7
Fraisiers	P.9
Salades	P.10
Solanacées	P.11
Note Nationale Biodiversité	P.13
A surveiller : <i>Popillia japonica</i>	P.14

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

RESEAU D'OBSERVATION

• Localisation des parcelles

Pour la rédaction de ce BSV, les observations ont été réalisées dans des parcelles flottantes dans le 44, le 72 et le 17 ainsi que dans des parcelles fixes dans le 85, à La Roche-sur-Yon, à Montaigu et à Sainte-Gemme-la-Plaine ; des parcelles fixes et flottantes dans le 49 à Denezé-sous-Doué, Saumur, Loire-Authion.

• Cultures suivies



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal
sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être
informé directement par mail de chaque
nouvelle parution (formulaire en bas de
page) : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

PREVISION METEOROLOGIQUE

Allonnes (49)

			
mer. 30 avr. 2025	20°C	10°C 27°C	0mm
jeu. 1 mai 2025	19°C	11°C 24°C	0.4mm
ven. 2 mai 2025	20°C	12°C 27°C	0mm
sam. 3 mai 2025	20°C	14°C 25°C	0.9mm
dim. 4 mai 2025	17°C	12°C 21°C	1.8mm
lun. 5 mai 2025	12°C	7°C 16°C	0mm
mar. 6 mai 2025	11°C	4°C 17°C	0mm
mer. 7 mai 2025	12°C	6°C 18°C	0mm

Chemillé— Valanjou (49)

		
19°C	11°C 26°C	0mm
18°C	12°C 23°C	0mm
20°C	12°C 26°C	0.6mm
19°C	13°C 24°C	3mm
16°C	12°C 21°C	6.9mm
11°C	6°C 16°C	0mm
10°C	4°C 16°C	0mm
11°C	5°C 18°C	0mm

Challans (85)

		
mer. 30 avr. 2025	21°C 16°C 27°C	0mm
jeu. 1 mai 2025	18°C 15°C 23°C	0.4mm
ven. 2 mai 2025	19°C 14°C 25°C	0.5mm
sam. 3 mai 2025	17°C 14°C 22°C	0mm
dim. 4 mai 2025	16°C 12°C 20°C	1.8mm
lun. 5 mai 2025	10°C 5°C 14°C	0.6mm
mar. 6 mai 2025	10°C 4°C 14°C	0mm
mer. 7 mai 2025	11°C 6°C 15°C	0mm

Chaillé-les- Marais (85)

		
mer. 30 avr. 2025	19°C 13°C 25°C	0mm
jeu. 1 mai 2025	18°C 13°C 23°C	0.2mm
ven. 2 mai 2025	20°C 15°C 26°C	0.1mm
sam. 3 mai 2025	18°C 13°C 24°C	0mm
dim. 4 mai 2025	17°C 13°C 22°C	2.7mm
lun. 5 mai 2025	10°C 5°C 13°C	2.1mm
mar. 6 mai 2025	9°C 4°C 14°C	0mm
mer. 7 mai 2025	11°C 7°C 16°C	0mm

St-Philbert-de- Grand -Lieu (44)

		
20°C	13°C 26°C	0mm
18°C	12°C 24°C	0.1mm
20°C	15°C 26°C	3.1mm
18°C	14°C 23°C	0mm
16°C	12°C 21°C	8.7mm
9°C	4°C 13°C	1.2mm
10°C	3°C 15°C	0mm
11°C	5°C 16°C	0mm

La Planche (44)

			
mer. 30 avr. 2025	19°C	11°C 25°C	0mm
jeu. 1 mai 2025	17°C	12°C 22°C	0.3mm
ven. 2 mai 2025	20°C	13°C 26°C	0.6mm
sam. 3 mai 2025	19°C	13°C 23°C	0.6mm
dim. 4 mai 2025	16°C	12°C 22°C	12.9mm
lun. 5 mai 2025	12°C	6°C 16°C	0.3mm
mar. 6 mai 2025	10°C	4°C 16°C	0mm
mer. 7 mai 2025	12°C	6°C 18°C	0mm

Laval (53)

		
mer. 30 avr. 2025	21°C 12°C 28°C	0mm
jeu. 1 mai 2025	19°C 14°C 25°C	0mm
ven. 2 mai 2025	20°C 12°C 27°C	0.8mm
sam. 3 mai 2025	19°C 13°C 24°C	0.2mm
dim. 4 mai 2025	14°C 8°C 18°C	2.7mm
lun. 5 mai 2025	7°C 3°C 10°C	0.3mm
mar. 6 mai 2025	8°C 3°C 14°C	0mm
mer. 7 mai 2025	10°C 3°C 16°C	0mm

Le Mans (72)

		
22°C	12°C 28°C	0mm
20°C	13°C 24°C	0mm
21°C	13°C 27°C	0mm
19°C	14°C 24°C	6.6mm
15°C	10°C 18°C	0mm
10°C	4°C 16°C	0mm
9°C	3°C 16°C	0mm
11°C	5°C 18°C	0mm

Les températures du reste de la semaine seront très chaudes pour la saison. Ces conditions sont favorables au développement des ravageurs, comme les altises et les thrips. De la pluie est annoncée sur la région ce week-end, avec plus ou moins d'intensité. Si les prévisions se confirment, on prendra garde au développement des maladies, d'autant qu'une baisse des températures est annoncée ensuite.

EVALUATION DES RISQUES

Alliacées (Poireaux, Oignons et Ail)

Mouches des cultures
légumières



Thrips



Maladies



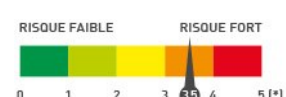
Asperges

Criocères



Cucurbitacées (Concombres, Courgettes)

Pucerons



Thrips



Apiacées (Carottes)

Mouches



Pucerons



Salades (Laitues, Mâches, Epinards, Jeunes Pousses)

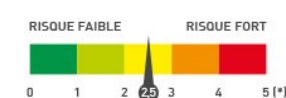
Mouches des semis



Pucerons



Maladies



Brassicacées (Radis, Choux)

Coléoptères (altises)



Mouches des semis



Solanacées (Tomates, Aubergines, Poivrons, Pommes de terre)

Pucerons



Thrips



Mildiou



Fraisiers

Pucerons



Acariens



REMARQUES

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr

ALLIACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Thrips	44, 49	Poireaux, Oignons	Piégeages sur poireaux (44) : 4 à Divatte sur Loire ; 1 à Machecoul ; 3 à Chaumes en Retz 75% des plants d'oignons à Dénezé-sous-Doué (49)	
Mouches mineuses du poireau	44	Poireaux	Piégeages : 1 à Divatte sur Loire ; 1 à St-Julien-de-Concelles ; 4 à Machecoul ; 5 à La Planche ; 3 à Chaumes en Retz	
Mouches des semis	44	Poireaux, Oignons de printemps	Piégeages sur poireaux : 2 à Divatte sur Loire ; 5 à St-Julien-de-Concelles ; 3 à Machecoul ; 5 à La Planche ; 16 à Chaumes en Retz Présence sur oignons de printemps	
Pucerons	49	Oignons	Présence à Dénezé-sous-Doué (49)	
Teignes	49	Ail	15% des plants à Saumur (49)	

Analyse du risque

Cette semaine, les risques ravageurs augmentent de manière générale , au vu des observations et des températures très favorables en ce moment.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Un bassinage peut permettre de maîtriser la pression thrips. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre le puceron par exemple.

Méthodes
alternatives



Des **pucerons parasités** ont été observés dans les parcelles d'oignons en semaine 18. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons.

ALLIACEES (Suite)



• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Rouille	49	Ail	30 à 50% des plants à Saumur (49)	
Botrytis	49	Oignons	75% des plants à Denezé-sous-Doué (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque maladie augmente. Les pluies annoncées seront favorables à leur développement.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre le puceron par exemple.

APIACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Mouches des semis	44	Carottes	Piégeages : 6 à Chaumes en Retz ; 5 à Divatte sur Loire ; 3 à Machecoul	
Mouches du céleri	49	Carottes	Piégeages : 1 à Loire-Authion (49)	
Pucerons	85	Carottes	Présence sous abri à Montaigu (85)	
Mouches de la carotte	85	Carottes	Piégeages : 1 à Montaigu (85), à confirmer	

A PIACEES (Suite)



Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, les risques mouches des cultures légumières et pucerons augmentent.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons.

Méthodes
alternatives



Des **pucerons parasités** et des **coccinelles** ont été observés dans les parcelles de carottes en semaine 18. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons. Les coccinelles ont pour principale nourriture les pucerons mais ce sont également des prédateurs de nombreux ravageurs des cultures légumières à différents stades.

A SPERGES



• Ravageurs

Observations en parcelles

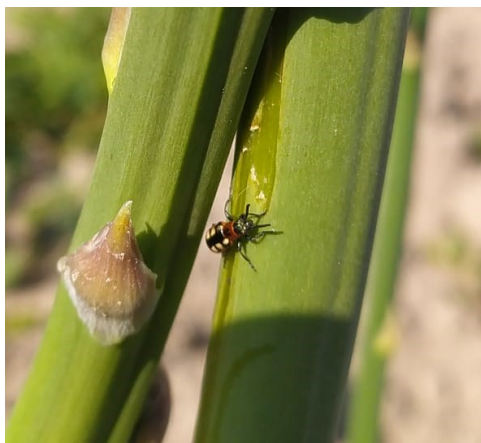
Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Criocères	49	Asperges	5% des plants à Loire-Authion (49)	

Analyse du risque

Le risque criocères augmente car les conditions météo actuelles sont favorables au développement des populations.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre le criocère.



Criocère adulte sur asperge — crédit photo CDDL

B RASSICACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Altises	49 ; 44	Choux, Radis	Dégâts d'altises sur choux (44), 80% des choux à Denezé-sous-Doué (49) Pression en augmentation sur radis dans le 44, 30% des radis à Denezé-sous-Doué (49)	
Mouches des semis	44	Radis	Présence dans le 44	

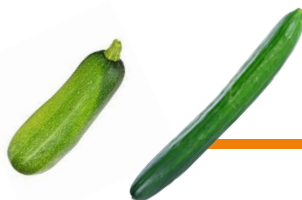
Analyse du risque

Le risque altises augmente au vu des observations et des conditions météo actuelles, favorables au développement des populations. Le risque mouches reste stable.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières et des altises, mettre en place des filets insect proof.

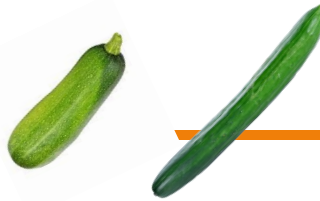
C UCURBITACEES



• Ravageurs

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Pucerons	49 ; 85 ; 44	Concombres, Courgettes	Sur concombres : 45% à La Roche-sur-Yon (85), 20% à Denezé-sous-Doué (49), 15% à Saumur (49), 40% à Loire-Authion (49), présence à Montaigu (85) Sur courgettes : 10% des plantes avec colonies et dégâts à Sainte-Gemme-la-Plaine (85), 40% des plantes avec colonies à Denezé-sous-Doué (49), 60% des plantes à Loire-Authion (49), présence à Montaigu (85) et Couffé (44)	
Thrips	49 ; 85	Concombres, Courgettes	Sur concombres : 3% à La Roche-sur-Yon (85), 50% à Saumur (49), présence à Montaigu (85) Sur courgettes : 5% à Saumur (49), 5% à Loire-Authion (49)	

CUCURBITACEES (Suite)



Analyse du risque

Les risques pucerons et thrips augmentent sous abri au vu des observations et des conditions météo qui leur sont favorables.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons. Un bassinage peut permettre de gérer les populations de thrips.

Méthodes alternatives



Des **pucerons parasités** et des **coccinelles** ont été observés dans les parcelles de concombres en semaine 18. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons. Les coccinelles ont pour principale nourriture les pucerons mais ce sont également des prédateurs de nombreux ravageurs des cultures légumières à différents stades.



Les fleurs des courgettes et concombres sont ouvertes.

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la **protection des abeilles et des insectes pollinisateurs** : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une **plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés**. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché. Pour en savoir plus consultez les fiches :

- [L'arrêté abeilles](#) (général)



Colonie de pucerons, mutualisme avec fourmi— crédit
photo CDDL

FRAISIERS



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Pucerons	49, 72	Fraisiers	100% des plants à Saumur (49) ; présence de quelques pucerons à Loire-Authion (49) ; pression en baisse dans le 72	=
Acariens	49	Fraisiers	80% des plants à Saumur (49), présence à Mauges-sur-Loire (49)	↗
 <i>Drosophila suzukii</i>	49	Fraisiers	Piégeages : 1 à Saumur (49)	↗
<i>Tenthredes</i>	49	Fraisiers	10% des plants à Loire-Authion (49)	↗
<i>Aleurodes</i>	49	Fraisiers	5% des plants à Loire-Authion (49)	↗

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque pucerons se maintient. Les conditions météo actuelles favorisent le développement des acariens. Le risque *Drosophila suzukii* augmente au vu des observations.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les ravageurs. Pour ralentir le développement de *Drosophila suzukii*, enlevez les fruits touchés.

Méthodes alternatives



Des **pucerons parasités** et des **syrrhes** ont été observés dans les parcelles de fraisiers en semaine 18. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons. Les syrrhes ont pour principale nourriture les pucerons mais ce sont également des prédateurs de nombreux ravageurs des cultures légumières à différents stades.

• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Oïdium	17	Fraisiers	5% des plants à Charron (17)	↗
 Botrytis	17	Fraisiers	10% des plants à Charron (17)	↗

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo à venir, le risque de développement de maladies augmente.

FRAISIERS (Suite)



Gestion du risque

La gestion des maladies passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.



Les fleurs des fraisiers sont ouvertes.

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la **protection des abeilles et des insectes pollinisateurs** : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une **plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés**. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché. Pour en savoir plus consultez les fiches :

- [L'arrêté abeilles](#) (général)

SALADES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Pucerons	49, 44, 85	Epinards, Laitues, Jeunes pousses	Présence sur jeunes pousses dans le 44, sur épinards à Milly (49), et sur laitues à Milly (49), Couffé (44) et Montaigu (85) 20% des laitues à Denezé-sous-Doué (49)	
Mouches des semis	44	Jeunes Pousses, Mâches	Présence sur mâches et dégâts sur jeunes pousses dans le 44	
Altises	44	Jeunes pousses	Présence sur jeunes pousses dans le 44	
Mineuses	44	Jeunes pousses	Présence de mines dans le 44	

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, les risques concernant les mouches des semis, les altises et les pucerons augmentent.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons.

SALADES (Suite)



• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Sclérotinia	44	Salades	Présence dans le 44	
Phoma	44	Mâches	Présence dans le 44	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque de développement de maladies reste stable. Les conditions actuelles très sèches ne leur sont pas favorables, mais les précipitations annoncées en fin de semaine maintiennent le risque.

Gestion du risque

L'allongement des rotations peut permettre de réduire le risque de développement du sclérotinia. La gestion des maladies passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

SOLANACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Thrips	49, 72	Aubergines	Présence à Saumur (49) et dans le 72	
Limaces	49	Aubergines	Dégâts sur 5% des plants à Saumur (49), présence à Milly (49)	
Nezara viridula	72	Aubergines	Présence dans le 72	
Pucerons	72 ; 49 ; 85	Tomates, Aubergines, Poivrons	Sur aubergines : 5% à Saumur (49), 10% à Sainte-Gemme-la-Plaine (85), 70% à Dénezé-sous Doué (49), 70% à Loire-Authion (49), 30% La Roche-sur-Yon (85), présence à Montaigu (85) et dans le 72 Sur poivrons : 50% à Dénezé-sous-Doué (49), 10% à Saumur (85), 80% à Loire-Authion (49), présence à Montaigu (85) Sur tomates : 20% à Dénezé-sous-Doué (49), 10% à Loire-Authion (49)	

SOLANACEES (Suite)



Analyse du risque

Les risques puceron et *Nezara viridula* restent stables au vu des observations. Le risque thrips augmente, ainsi que le risque limace au vu des observations et surtout des conditions humides à venir.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons. Un bassinage peut permettre de maîtriser la pression thrips, mais dans ce cas attention au développement des limaces.

Méthodes alternatives



De nombreux **pucerons parasités** et des **miridae** ont été observés dans les parcelles de tomates, poivrons et aubergines en semaine 18. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons. Selon l'espèce rencontrée, les miridae peuvent s'attaquer aux pucerons, thrips ou encore acariens.



Puceron parasité par un champignon entomopathogène
— crédit photo CDDL

• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Mildiou	85, 49	Pommes de terre	Présence dans le 85 et à Loire-Authion (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo à venir, le risque mildiou reste important sur la culture de pomme de terre.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.



Les fleurs des tomates, aubergines et poivrons sont ouvertes

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la **protection des abeilles et des insectes pollinisateurs** : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une **plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés**. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché. Pour en savoir plus consultez les fiches :

- [L'arrêté abeilles](#) (général)

NOTE NATIONALE BIODIVERSITE



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Cécile SALPIN, Juliette LALLEMAND, Chloé PASQUIER -CAPDL-CDDL- cecile.salpin@pl.chambagri.fr; juliette.lallemant@pl.chambagri.fr, chloe.pasquier@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Coopérative Noirmoutier - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitrie - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



ASURVEILLER : *POPILLIA JAPONICA*

PLANTES
en
DANGER



Note nationale BSV

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

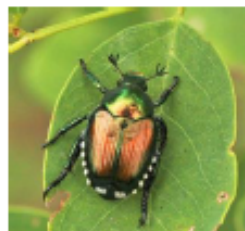
Scarabée japonais *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.
Genre : *Popillia* - Espèce : *japonica* - Code OEPP : [POPIJA].
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



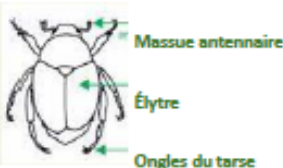
Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.

Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- *P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- *P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarses postérieurs sont inégaux.



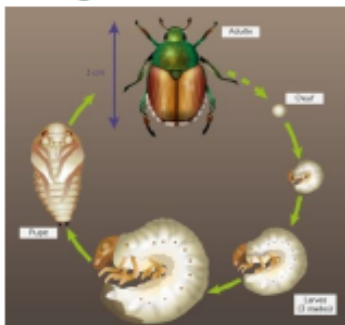
Larve de type melolonthoïde.



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Biologie



Adultes : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

Œuf : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

Larve : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de "C", est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section ventrale du dernier segment abdominal (raster) sont disposées en "V".

Pupe : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliées près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

Cycle de développement : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

À SURVEILLER : *POPILLIA JAPONICA*

l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Statut réglementaire

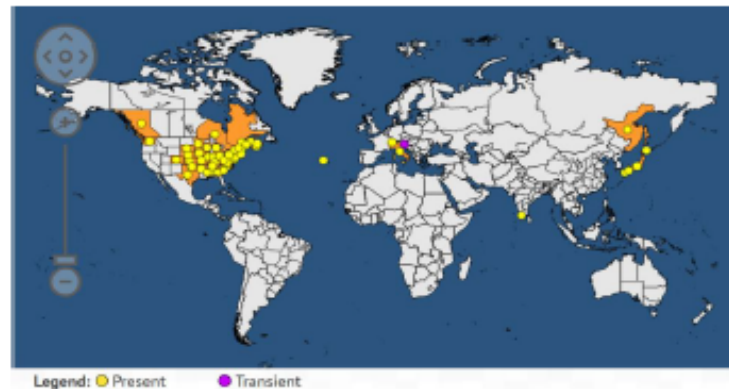
Popillia japonica est classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires dans la réglementation européenne en santé des végétaux (Règlement [UE] 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne et la Suisse.

Le transport, la détention, la multiplication et la dissémination de scarabées japonais vivants sont interdits dans l'Union européenne.

Distribution géographique

Originnaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.

P. japonica a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Son éradication en Italie et en Suisse n'est aujourd'hui plus possible. Cependant, les autorités phytosanitaires de ces pays ont mis en œuvre des mesures d'assainissement dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées.



Analyse de risque

La menace de l'émergence et du développement de cet insecte ravageur en France est grande, du fait de la proximité géographique des foyers détectés en Europe (Italie, Suisse) et d'interceptions (Allemagne), mais aussi de sa forte polyphagie et son importante mobilité (comportement « d'autostoppeur » via les moyens de transport).

Selon Christine Tayeh, coordinatrice scientifique au sein de l'unité Expertise sur les risques biologiques à l'ANSES :

"Rien ne s'oppose à son établissement en France. C'est un insecte qui se déplace facilement, les conditions de température et de précipitation lui sont favorables et, comme il peut consommer de nombreuses espèces de plantes présentes sur le territoire français, il n'aura pas de difficulté à trouver des sources de nourriture."



Carte interactive des zones les plus favorables en Europe à l'installation du scarabée japonais – © INRAE

À SURVEILLER : *POPILLIA JAPONICA*

Confusions possibles

D'autres espèces de scarabées, de hannetons et de cétoines européens, ressemblent au scarabée japonais et peuvent causer des dégâts similaires. Avec son corps sombre à l'aspect métallique, *P. japonica* rappelle le hanneton des jardins, le hanneton bronzé ou encore la cétoine dorée, très répandus dans nos contrées.

			
<u>Popillia japonica</u> Hanneton japonais Thorax vert, doré, brillant Pattes fortes, frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen, élytres plus larges à l'avant qu'à l'arrière.	<u>Phyllopertha horticola</u> Hanneton des jardins, Hanneton horticole Thorax vert, sombre, mat Pattes plus grêles, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.	<u>Anisoplia tempestita</u> Hanneton du blé Excroissance ronde caractéristique sur la tête en forme de nez, élytres mates et peu brillants.	<u>Anisoplia remota</u> Anisoplie du Languedoc Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.
			
<u>Anisoplia villosa</u> Rutelle velue Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.	<u>Anomala dubia</u> Rutelle verte, hanneton bronzé Élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière, absence de poils blancs.	<u>Cetonia aurata</u> Cétoine dorée Beaucoup plus grand, taille supérieure à 14 mm, taches blanches.	<u>Tropinota squalida</u> Cétoine hérissée Longs poils, élytres noirs avec des taches blanches.

Plantes hôtes majeures dans l'Union européenne

Végétaux cultivés prisés des scarabées adultes : abricotier (*Prunus armeniaca*), cerisier (*Prunus avium*), glycine (*Wisteria*), haricot (*Phaseolus vulgaris*), maïs (*Zea mays*), noisetier (*Corylus avellana*), pêcher (*Prunus persica*), pommier (*Malus domestica*), prunellier (*Prunus spinosa*), prunier (*Prunus domestica*), rosier (*Rosa*), soja (*Glycine max*), vigne (*Vitis vinifera*).

Flore sauvage appréciée des scarabées adultes : plusieurs, dont *Fallopia japonica*, *Oenothera*, *Urtica*.

Plantes hôtes des larves : Poacées ex-graminées (*Agrostis*, *Axonopus*, *Bouteloua*, *Calamagrostis*, *Cynodon*, *Dactylis*, *Deschampsia*, *Eremochloa*, *Festuca*, *Koeleria*, *Lolium*, *Paspalum*, *Pennisetum*, *Phalaris*, *Phleum*, *Poa*, *Zoysia*...).

Symptômes

La visibilité des symptômes s'étend de la reprise d'activité des larves âgées au printemps (mi-mars) à celle des larves d'automne (mi-novembre), le stade adulte principalement estival étant optimal pour l'observation.

L'un des premiers signes d'infestation dans la strate herbacée est la présence de taches brunes qui se développent au niveau des racines mortes. Les dégâts larvaires sont généralement perceptibles assez tard, quand le gazon a subi des dommages significatifs (NB : dans les gazons sportifs fertilisés et irrigués, il faut parfois jusqu'à 600 larves/m² pour commencer à voir des symptômes). Sur les fruitiers et les plantes potagères, les feuilles dévorées sont caractéristiques, car les nervures principales et secondaires ne sont pas touchées.

Les adultes grégaires sont visibles à la fin du printemps et en été. Leurs dégâts alimentaires sont assez facilement détectables lorsque le niveau de population est important. Dans ce cas, les feuilles sont découpées, le limbe rongé, affichant un aspect de dentelle. Mais souvent, la nervure principale reste intacte. Les feuilles très atteintes brunissent et tombent sur le sol ou restent attachées aux rameaux. Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte. Les larves terricoles rongent les petites racines au détriment de la vigueur végétative de certaines espèces végétales (graminées à gazons ou prairies, plantes légumières...). Les végétaux infestés se décolorent et flétrissent. Les touffes d'herbe jaunissent, puis brunissent sous forme de plaques qui s'élargissent progressivement (foyers). Les infestations les plus graves entraînent le dépérissement des plantes.

ASURVEILLER : *POPILLIA JAPONICA*

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

J. Buis
J. Guille
P. Nicolas

Depuis 2023, le Ministère chargé de
l'Agriculture et de l'Alimentation a mis
en place un plan de communication actif
face à la menace du scarabée japonais.



Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazon ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger>

ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux

Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Surveillance

On effectue les inspections visuelles des scarabées adultes durant la période de vol (entre mi-mai et mi-septembre), en privilégiant les zones les plus propices à son émergence (surfaces herbagères, gazon tondus et irrigués, vignobles, cultures fruitières, jardins de particuliers, espaces verts paysagers), en ciblant les plantes hôtes majeures.

L'autre méthode de surveillance est le piégeage. Le modèle le plus utilisé est un piège à entonnoir doté d'ailettes. Il associe des phéromones (médiateurs chimiques) à un attractif alimentaire (composés floraux).

Prévention

Du fait de son comportement « d'auto-stoppeur », *P. japonica* est facilement disséminé par les activités humaines. L'adulte peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...). Les larves peuvent, elles, être transportées par la terre ou le substrat entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture. Il est donc interdit de transporter de la terre, du terreau, du compost et du matériel végétal provenant d'une zone reconnue infestée (Italie, Suisse).

Que faire en cas de découverte ?

À ce jour, *P. japonica* n'est pas présent sur le territoire français.

Toutefois, son développement en Italie et la découverte de nouveaux foyers en Suisse à proximité de la frontière française appellent à la

plus grande vigilance. L'observation régulière des végétaux sensibles dans les zones à risque est utile pour permettre la détection précoce du ravageur, afin d'optimiser les chances d'éradiquer un éventuel foyer.



Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main. Si l'on reconnaît cet insecte ou si l'on a un doute sur son identification, il faut le capturer, le tuer au congélateur ou en l'immergeant dans de l'alcool à 70°, puis s'adresser rapidement aux services en charge de la protection des végétaux au sein du service régional de l'alimentation direction régionale de l'alimentation de la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée, et en joignant des photos si possible.

Pour en savoir plus

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>

Réalisation de la fiche : DGAL-SDSPV (Jérôme Jullien, Franck Nicolas), comité de relecture (Bureau de la Santé des Végétaux).

Sources bibliographiques et iconographiques : CABI, OEPP, CREA, ANSES-LSV, DGAL-SDSPV.

Edition : septembre 2024